

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

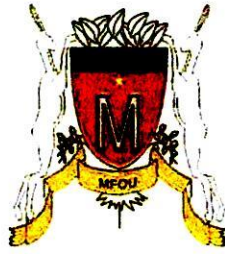
REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA

COMMUNE DE MFOU

CABINET DU MAIRE

SIGAMP



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

CENTRE REGION

MEFOU AND AFAMBA'S DIVISION

MFOU COUNCIL

MAYOR OFFICE

SIGAMP

NS REF : N°13/D/C.MFOU/CAB/SIGAMP/26

VS REF :

Décision 13/D/C.MFOU/CAB/SIGAMP/26 du **2.5 MAI 2026**... Portant attribution de L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C.MFOU/CAB/SIGAMP/CIPM/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 15 DECEMBRE 2025 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CANALISATION DES CRUES DES COURS D'EAU MEFOU ET ANGUE AVEC AMENAGEMENT URBAIN DES ZONES INONDABLES DU ROND POINT NSIMALEN ET DE LA TRAVERSE BORNE 11 ET BORNE 12, LA REALISATION D'UNE NIES ET DES ETUDES COMPLEMENTAIRES.

Maître d'ouvrage : Maire de la Commune de Mfou ;

Financement : FEICOM

Exercice : 2025/2026

Le Maire de la Commune de Mfou, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution,

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées,

Vu La Loi N°2023/019 DU 19 Décembre 2023 portant la loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le Décret N° 93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leurs ressort territorial,

Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012,

Vu le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics,

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics,

Vu La circulaire n°00001/C/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relatives à l'application du code des marchés

Vu Le Dossier relatif à la consultation sus visée,

DECIDE :

Article 1^{er} : Les Lettres Commandes, objets de la consultation sus visée sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délais
02	GROUPEMENT C.LAPEROCHE Sarl et Ets GABY, BP : 4717 Nlongkaka- YAOUNDE, Tel : 6 95 26 86 49/6 58 34 44 31	8 999 798	Trois (3) mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Améliorations

- ARMP / center publication au JDM ;
- CIPM/MFOU
- FEICOM
- DD MINMAP/MAF
- DD MINEPAT/MAF
- DD MINTP/MAF
- INTERESSE
- AFFICHAGE
- ARCHIVES
- CHRONO



LE MAIRE

Francis Ngoumou
PLET - TQG / HE